



**Cher-ères collègues, élu-es et technicien-nes de l'Alsace Centrale,**

Le Projet Alimentaire Territorial rassemble depuis 2018 les acteurs du PÉTR et de la communauté de communes du Canton d'Erstein pour accentuer la mise en œuvre de solutions afin de **faire de l'Alsace centrale un territoire d'agriculture et d'alimentation durables.**

La volonté de développer des circuits courts, de permettre aux habitants de consommer des produits agricoles de proximité, aux agriculteurs de vivre de leur métier tout en ayant le souci de préserver les ressources naturelles, s'articule autour de 4 axes :

- ▶ **S'engager dans une restauration scolaire durable**
- ▶ **Développer une culture alimentaire durable**
- ▶ **Créer des filières de proximité**
- ▶ **Maintenir et développer une agriculture durable**

Les rencontres autour de la **restauration scolaire** ont permis une mise à niveau des participants aux exigences réglementaires de la loi Egalim, l'audition des prestataires et l'aide à la rédaction de nouveaux cahiers des charges adaptés aux attentes des 5 communautés de communes.

L'accompagnement d'un groupe de producteurs laitiers pour un **outil de transformation locale** n'a pas entraîné de réalisation concrète pour l'instant en raison d'une conjoncture économique défavorable. Les échanges autour de nouvelles filières (chanvre, soja, pois chiches...) et les réflexions autour de l'abattage et des outils de découpe et de transformation ont nourri et favorisé **l'émergence de projets sur le territoire**. Enfin, le travail entamé sur la création d'une légumerie devrait aboutir à la **création d'une conserverie avant la fin de l'année**. Elle permettra de répondre aux attentes des producteurs de fruits et légumes en valorisant entre autres leurs surplus.

C'est à ce stade de l'avancée du projet alimentaire territorial que je vous incite à noter un rendez-vous important, **le 30 novembre prochain à Muttersholtz. Un séminaire ouvert aux élus, agents du territoire et à tout acteur impliqué** dans le déploiement du PAT, proposera des temps d'information et d'échange autour des défis et des questions de l'agriculture et de l'alimentation durable. Le programme complet est à découvrir dans cette édition de la Lettre d'info du PÉTR. La réflexion pourra permettre de **dégager les pistes d'actions possibles pour les collectivités et leurs partenaires dans les années à venir**. Je vous invite à y participer en nombre !!

**Alain MEYER, Vice-Président du PÉTR Sélestat Alsace Centrale en charge du projet alimentaire**

## Zoom sur ...

### Le projet alimentaire territorial

#### **Qu'est ce qu'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ?**

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont l'ambition de **fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation**, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé du territoire.

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, les projets alimentaires territoriaux s'appuient sur un

diagnostic partagé faisant un état des lieux de la **production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.**

Il s'agit d'une **démarche volontaire et collective** rassemblant les acteurs intéressés qui cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour **relocaliser sur le territoire une agriculture et une alimentation durables.**

« **Faire de l'Alsace centrale un territoire d'agriculture durable qui produit et donne accès à tous à une alimentation saine et locale** »

Le **territoire de l'Alsace Centrale a amorcé courant 2018 l'élaboration d'un PAT** avec l'ensemble des partenaires concernés: le SMICTOM, le SDEA, la Chambre d'Agriculture, Bio Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau.



La démarche est pilotée par le PETR qui la co-anime avec la Maison de la nature du Ried et de l'Alsace Centrale. Cette dernière apporte ses compétences en matière de **concertation et de dialogue territorial.**

Le PAT Alsace Centrale **concerne environ 150 000 habitants de 5 EPCI** (Communautés de communes de Sélestat, du Ried de Marckolsheim, du Val d'Argent, de la Vallée de Villé et du canton d'Erstein). L'ambition du projet alimentaire territorial est de « Faire de l'Alsace centrale un territoire d'agriculture durable qui produit et donne accès à tous à une alimentation saine et locale. ».



### Séminaire "Les bonnes recettes des collectivités"

Dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT), le PETR et la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale organisent **un séminaire d'échange et d'inspiration autour des défis de l'agriculture et de l'alimentation de demain**, jeudi 30 novembre 2023, de 17h30 à 21h, à la salle des Synergies de Muttersholtz. Cet événement convivial s'adresse à tous les acteurs du territoire (Elu.es, agents des collectivités, agriculteurs, associations...).

Des témoignages, des **retours d'expérience et des temps d'échange** permettront de découvrir des exemples inspirants, de s'emparer de ces enjeux et d'identifier comment agir à l'échelle des territoires.

Plusieurs temps forts au programme de ce séminaire :

- Une plénière de **présentation des enjeux et des actions du PAT**
- **8 ateliers d'échange**
- Un moment convivial autour d'un buffet de **produits locaux et en lien avec les enjeux climat**



### La fresque Agri'Alim

Pour les intéressé.es, une fresque Agri'Alim sera animée à partir de 14h par l'association Hop'la Transition. Un atelier participatif pour **comprendre les enjeux de notre modèle agricole et alimentaire** et échanger autour des actions à mener.

*Inscription souhaitée avant le 11 novembre.*

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

## Les actus

### ADMINISTRATION

#### Projet de territoire 2023-2026

En plus des compétences en propre qui lui ont été transférées, telles que le schéma de cohérence territoriale, le PETR est tenu d'adopter **un projet de territoire en vue de poser le cadre des actions qu'il porte en son nom ainsi que pour le compte des quatre communautés de communes qui le composent.**

Le projet de territoire définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les établissements publics de coopération intercommunale ou, **en leur nom et pour leur compte, par le pôle d'équilibre territorial et rural.**



Le projet de territoire du PETR de Sélestat Alsace Centrale a été approuvé par son comité syndical jeudi 21 septembre. Il s'articule autour de **trois grands thèmes** :

- 1) **Aménager durablement le territoire en visant un développement sobre, équilibré et solidaire,**
- 2) **Engager le territoire dans la transition écologique et énergétique,**
- 3) **Développer les collaborations, l'engagement citoyen, l'innovation et les coopérations transfrontalières.**

Ces trois thèmes sont déclinés en plusieurs axes, chacun d'eux étant les actions et projets portés aujourd'hui et demain par le PETR.

Ce document cadre et stratégique aura pour corollaire une convention territoriale laquelle posera les conditions pour la mise en œuvre de manière opérationnelle dudit projet de territoire.

### MOBILITES

#### VILLE EN SELLE : les résultats de l'édition 2023 !

Organisé par le PETR depuis 2020 en Alsace Centrale, VILLE EN SELLE est **un défi 100% vélo** gratuit et ouvert à tous qui vise à comptabiliser les kilomètres parcourus pour tous motifs de déplacement. Les participants créditent leurs kilomètres à leur commune, et la commune avec le plus de kilomètres remporte le challenge.

En 2023, nous avons atteint une participation record sur le territoire **avec**

**plus de 1 200 cyclistes actifs** (350 en 2020, 755 en 2021 et 2022). Ils ont cumulé 206 000 kilomètres et évité 33 tonnes de CO2. Ce sont **25 communes** qui ont participé activement sur le territoire, avec **plus de 50 élus**.



**Le classement 2023** : Muttersholtz (43 374 kms), Rhinau (23 623 kms), Scherwiller (21 181 kms) sont les équipes qui constituent le TOP3. Félicitations aux autres communes : Baldenheim, Ebersmunster, Kintzheim, Wittisheim, Marckolsheim, Ebersheim, Val d'Argent, Bindernheim, Sélestat, Châtenois, Schwobsheim, Schoenau, Vallée de Villé, La Vancelle, Sundhouse, Saasenheim, Orschwiller, Mussig, Gerstheim, Artolsheim et Urbeis.

Main dans la main **avec le Landkreis Emmendingen**, ce défi met à l'honneur les relations franco-allemandes et les échanges entre habitants de part et d'autre du Rhin. Chaque année, une balade transfrontalière est organisée : le 9 juillet dernier, **plus de 60 participants ont découvert l'île du Rhin** de Marckolsheim. En français et en allemand, ils ont découvert la faune avicole de l'île, sa biodiversité, ainsi que les travaux de restauration d'un ancien bras du Rhin et la gestion de la forêt sur l'île. Un grand merci à **Philippe Meyer**, garde-forestier, **Eric Brunissen et Philippe Fahrner (LPO Alsace)** et au **Club de Voile de Marckolsheim** qui a accueilli la collation des cyclistes. Une belle journée pour clôturer l'édition 2023 de VILLE EN SELLE !



Pour la deuxième fois, le PETR a organisé une **cérémonie de remise des prix** du défi le mardi 19 septembre 2023 afin de **remercier les communes participantes** et les efforts menés pour animer la culture vélo sur le territoire. Convivialité, compétition et échanges sont les maîtres mots de ce défi pour pédaler ensemble pour le climat.

**Rendez-vous en 2024 !**

i / Contacts et infos : [maxime.weil@cc-selestat.fr](mailto:maxime.weil@cc-selestat.fr)

## URBANISME

### Rencontre avec le SCoT des Vosges Centrales

Jeudi 28 septembre, des élus et techniciens du territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale se sont rendus à Epinal afin de rencontrer leurs homologues, du syndicat mixte du SCoT des Vosges centrales.

**Au programme de cette journée inspirante et riche en échanges :**

→ Une présentation du SCoT et de sa mise en œuvre par **Michel Heinrich, Président du Syndicat mixte du SCoT des Vosges Centrales, de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et de la Fédération nationale des SCoT**. Au cours de la matinée, M. Heinrich a pu évoquer **les objectifs du SCoT des Vosges Centrales**, le dispositif "**Bimby-Bunti pour une densification douce**" mis en place sur son territoire, la **SEM "Terr'ENR"** créé pour investir dans les énergies renouvelables, et la **filière bois** présentée comme la fer de lance économique des Vosges centrales.

→ La **visite de trois opérations** à Epinal : un projet d'écoquartier sur l'ancien site de l'usine Bragard, l'Hôtel du bois et la chaufferie du réseau de

chaleur bois de la Ville d'Épinal.



i / Contact et infos : [laurie.hoehn@petr-selestat.fr](mailto:laurie.hoehn@petr-selestat.fr)

## ECONOMIE



### Candidature Territoire d'Industrie

Lancé en 2018, le programme national *Territoire d'Industrie* vise à apporter un **soutien concret au développement territorial de l'industrie**.

En 2021, les financements de l'Etat et des collectivités avaient permis de **créer le poste d'animation du réseau AC:TIONS et ainsi de développer le réseau et de mener des actions pour faire connaître l'initiative aux entreprises d'Alsace Centrale**, via des événements fédérateurs, la mutualisation de compétences et d'expertises, des groupes de travail sur des thématiques diverses comme les ressources humaines, les mobilités ou encore la transition écologique. Aujourd'hui ce sont plus de 50 entreprises mobilisées et 300 collaborateurs actifs dans ce réseau.

Le programme *Territoire d'Industrie* a été **relancé pour la période 2023-2027**. 2 milliards d'euros seront ainsi engagés par l'Etat, les opérateurs et les régions pour les territoires d'industrie. Le PETR Sélestat Alsace Centrale associé au PETR Bruche-Mossig, au PETR Piémont des Vosges et à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein - **le périmètre actuel d'AC:TIONS - a de nouveau déposé une candidature**.

Ce nouveau financement permettrait de **poursuivre la dynamique et de consolider le développement du réseau sur le territoire par la mise en œuvre de nouvelles actions concrètes** pour faire face aux enjeux d'innovation, de sobriété foncière, d'attractivité, de développement des compétences et de transition écologique. Les territoires retenus seront informés fin octobre.

i / Contacts et infos : [romane.verbeke@ac-tions.org](mailto:romane.verbeke@ac-tions.org)

## MOBILITES



### La Semaine européenne de la mobilité en Alsace Centrale

Pour la 1ère fois, le PETR a coordonné un programme **sur tout le territoire** pour la **Semaine européenne de la Mobilité** du 16 au 22 septembre. **Grâce aux 4 communautés de communes**, compétentes sur les mobilités, de nombreux événements ont eu lieu en Alsace Centrale afin de promouvoir l'utilisation des modes actifs et décarbonés pour se déplacer sur le territoire.

Au programme de cette semaine : des stands pour s'informer sur les actions des collectivités et de leurs partenaires, la projection d'un film, des débats, la remise des prix « Ville en selle », des ateliers de révision/réparation de vélos, des animations à la Médiathèque, des jeux, etc.



## ECONOMIE

### Face aux difficultés de recrutement : répondre aux besoins de compétences en Alsace Centrale

Avec un taux de chômage inférieur à 5% (au sens du Bureau international du travail - BIT), l'Alsace centrale fait partie des territoires les plus dynamiques de la région Grand Est. Le Centre Alsace est notamment très dense et diversifié sur le plan industriel. Les **entreprises font face à des difficultés de recrutement**. Avec les acteurs publics, elles ont décidé de traiter collectivement cette problématique.

Le 8 septembre dernier à Triembach-au-Val, les dirigeants de Bürkert et de PIM Industrie, les responsables ressources humaines de Schmidt Groupe et de Paul Hartmann, Robert Engel, vice-président du PETR en charge du développement économique, le pôle formation UIMM Alsace et l'animatrice du réseau AC:TIONS, **ont travaillé sur la problématique de l'attractivité des métiers de l'industrie et du développement de l'offre de formation sur le territoire**.



En parallèle, le réseau AC:TIONS a lancé une **enquête auprès des industriels du territoire pour recenser les besoins en recrutement et les situations de sureffectifs** à court, moyen et long termes afin de **pouvoir qualifier et quantifier les besoins, métiers et compétences concernés à l'échelle de l'Alsace centrale**. Une restitution de l'enquête sera présentée le 3 octobre prochain chez Hager à Obernai. Lors de cette soirée, les dirigeants des entreprises travailleront ensuite sur des **pistes de réflexion concrètes et collectives pour répondre aux besoins du territoire**.

i / Contacts et infos : [romane.verbeke@ac-tions.org](mailto:romane.verbeke@ac-tions.org)

## URBANISME

### Loi "ZAN 2"

La proposition de **loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux** a été votée les 12 et 13 juillet par l'Assemblée nationale et le Sénat. Elle a été promulguée le 20 juillet 2023 et publiée au Journal Officiel le 21 juillet 2023.

La **fédération des SCoT propose un décryptage du texte** voté par l'Assemblée nationale et le Sénat et clarifie notamment des sujets tel que :

- ▶ **L'allongement des délais** d'élaboration des documents ;
- ▶ Les **projets d'ampleur** nationale ou européenne et qui présentent un intérêt général majeur ;
- ▶ La **Garantie communale universelle** ;
- ▶ Les **nouveaux outils** ;
- ▶ La **prise en compte de la renaturation** dans la première décennie.

FÉDÉRATION SCoT

InfoFlash n°22 Juillet 2023

**Le projet de loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et renforcer l'accompagnement des élus locaux**

Le projet de loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols répond à ses objectifs en apportant des améliorations nécessaires, comme le suris à souder, le droit de préemption sur les espaces forestiers à la restauration ou au recyclage foncier, ou encore la prise en compte des effets de la restauration entre 2021 et 2030, qui n'étaient pas prévus dans la loi Climat et Résilience, elle comprendra aussi l'évaluation à l'échelle pour attendre l'objectif ZAN.

En effet, certaines dispositions avaient compromettre les stratégies locales d'aménagement des territoires portées par les SCoT depuis des années, par la réduction des enveloppes régionales de 12 500 ha qui seront dédiées aux projets d'emergence nationale alors que les enveloppes concernées ne compensaient pas le foncier des projets de la période 2011-2021. Mais également par la répartition de ce qui restera de l'enveloppe foncière nationale, en accordant un hectare de droit à artificialiser par commune. De même, la suppression des Conférences des SCoT, remplacées par des conférences régionales à la composition élargie, dans laquelle ne figurent plus que cinq représentants des SCoT, de vote isolé au sein de la loi Climat et Résilience, alors que ces derniers ont réalisé un travail de qualité.

Enfin, cette proposition de loi, ne traite toujours pas des mesures d'accompagnement indispensables au changement de mobilité, comme la réforme de la fiscalité, le financement de la modification du tissu urbain, de la restauration, ou la mobilisation d'actes réglementaires complémentaires au sein de blocs locaux, essentielles à la mise en œuvre de l'objectif ZAN.

Michel Hoehn  
Président de la Fédération des SCoT

**EN BRÈVE**

La proposition de loi visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols a été votée le 12 et 13 juillet par l'Assemblée nationale et le Sénat. Elle a été promulguée le 20 juillet 2023 et publiée au Journal Officiel le 21 juillet 2023.

Cette loi prévoit de nouvelles dispositions :

1. L'allongement des délais d'élaboration des documents.
2. Les obligations en cas de ré-intégration des objectifs par les documents régionaux.
3. La modification de la commission de consultation par la loi climat.
4. Le renforcement des dispositions et particularités en SCoT.
5. La suppression des conférences des SCoT et mise en place de conférences régionales de gouvernement.
6. Les projets d'aménagement nationalisés ou européens et leur priorisation en matière de droit de préemption.
7. La Garantie communale Universelle.
8. Des dispositions pour les territoires ruraux.
9. De nouveaux outils.
10. La prise en compte de la restauration dans la première élection.
11. Les dispositions pour le Gouvernement.

Pour consulter la note complète réalisée par la fédération des SCoT, cliquez [ici](#).

i / Contact et infos : [laurie.hoehn@petr-selestat.fr](mailto:laurie.hoehn@petr-selestat.fr)

## MOBILITES

### Jalonnement cyclable en Alsace Centrale

Dans la continuité du schéma intercommunautaire des itinéraires cyclables, réalisé en 2021, et désormais mis en œuvre à l'échelle de chaque communauté de communes, il a été identifié **un besoin d'amélioration et d'harmonisation du jalonnement cyclable et de la signalétique** à l'échelle du territoire d'Alsace centrale.



**Un travail de recensement, de diagnostic et d'élaboration d'une proposition de plan de réseau a été élaboré par Elodie Dontenville, qui a réalisé un stage de quatre mois au PETR Sélestat Alsace centrale, dans le cadre de son master en aménagement du territoire. Son travail, qui a été présenté une première fois le 30 août, présente notamment une proposition de création de véritables lignes cyclables, identifiées chacune par un numéro et une couleur, et reliant les principaux pôles du territoire.**

Cette base de travail servira à la **création d'un véritable réseau bien identifié et visible**, et qui valorisera au mieux les infrastructures existantes et celles en projet.

i / Contacts et infos : [maxime.weil@cc-selestat.fr](mailto:maxime.weil@cc-selestat.fr)

## Le chiffre du mois



**1 210** : c'est le nombre de **cyclistes actifs de Ville en Selle** en 2023, un **chiffre record** pour le territoire du PETR Sélestat Alsace Centrale ! Bravo aux participants.



# Les opportunités de financement

**Financer les aménagements cyclables et services vélo** : la Région Grand Est accompagne les **projets autour du vélo** à hauteur de 60% du montant des dépenses en euro HT - études de mobilité et de planification, infrastructures cyclables, aménagements d'espaces publics, véloroutes et voies vertes. [En savoir plus](#)

**Financer la transition écologique** : le "fonds vert" ou fonds d'accélération de la transition écologique permet de financer plusieurs actions de toutes collectivités sur de nombreuses thématiques : **rénovation énergétique des bâtiments publics, soutien au tri à la source, rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public, renaturation des villes, recyclage foncier, prévention des inondations, etc.** [En savoir plus](#)

## L'agenda

**Lundi 2 octobre** : Bureau syndical du PETR

**Samedi 14 octobre** : Séminaire "PAS" organisé dans le cadre de la **révision du SCoT**. Sur inscription jusqu'au 04.10.2023. Une invitation a été envoyée aux communes, à destination des élus municipaux.

**Lundi 16 octobre** : **Réunion des élus du Comité syndical du PETR et du Landkreis Emmendingen** dans le cadre du projet Common Ground "R(h)einverbindlich - liaisons rhénanes" à 15h30 à Emmendingen, traduction simultanée.

**Mercredi 8 novembre** : **Conférence** organisée dans le cadre du cycle de conférence de l'ADEUS "Sobriété, une nouvelle prospérité?", à la salle des Synergies de Muttersholtz, 19h

**Mardi 28 novembre** : **Comité syndical du PETR**, 19h

**Jedi 30 novembre** : **Séminaire PAT**, à 17h30, à la salle des Synergies de Muttersholtz

**Mardi 19 décembre** : **Comité syndical du PETR**, 19h

Rendez-vous sur notre site ou sur nos réseaux pour retrouver en images et en photos toute l'actu du PETR !



### Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale

Hôtel d'Ebersmunster  
2 place du Dr Kubler  
67600 Sélestat  
03 88 92 12 10  
[lettreinfo@petr-selestat.fr](mailto:lettreinfo@petr-selestat.fr)

### Retrouvez les précédentes Lettres d'Info du PETR :

[JANVIER](#) | [FEVRIER](#) | [MARS](#) | [AVRIL](#) | [MAY](#) | [JUIN](#) | [JUILLET](#) | [AOUT](#) |

Pour vous abonner à la Lettre d'info du PETR : [cliquez ici](#) !

Si vous souhaitez vous désinscrire de la Lettre d'info du PETR, [cliquez sur ce lien](#)